



Newsletter



Réflexions du mois d'août

Chère lectrice, Cher lecteur,

Ce mois-ci, mon travail s'est concentré sur la défense des droits humains et des libertés face à la guerre et à la répression des dissidents.

J'ai [condamné](#) les terribles frappes de missiles et de drones que la Russie continue de mener contre l'Ukraine. Ces derniers mois, ces frappes ont fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils. Ces attaques rappellent une fois de plus la brutalité absurde de la guerre. Elles doivent cesser, les victimes doivent obtenir réparation et les responsables doivent être traduits en justice. Avant les pourparlers sur l'Ukraine menés par les États-Unis, j'ai publié une [déclaration](#) et une [tribune](#) soulignant l'importance d'ancrer les négociations de paix dans les droits humains. Tout accord qui ne tient pas compte des droits humains sera fragile dès le départ et ne permettra pas d'instaurer une paix durable.



Alors que le conflit à Gaza se poursuit, j'ai une nouvelle fois [appelé](#) les États membres du Conseil de l'Europe à s'abstenir de tout transfert d'armes susceptible d'entraîner des violations des droits humains. Les États membres doivent faire tout leur possible pour prévenir et combattre les violations du droit international des droits humains et du droit humanitaire dans le contexte du conflit à Gaza. Cela implique notamment d'appliquer les normes juridiques existantes afin de garantir que les transferts d'armes ne soient pas autorisés lorsqu'il existe un risque qu'elles soient utilisées pour commettre des violations des droits humains.

J'ai exprimé ma profonde préoccupation face à la répression et à la criminalisation de journalistes, de défenseurs des droits humains et de jeunes militants dans plusieurs États membres. En ce qui concerne la Türkiye, j'ai [demandé](#) aux autorités de libérer

immédiatement Enes Hocaogullari, jeune délégué au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe au titre de la Türkiye, après son arrestation et sa détention à la suite de son intervention lors d'une séance plénière du Congrès, et de garantir la liberté d'expression et le travail des défenseurs des droits humains.

En ce qui concerne la Géorgie, j'ai [exprimé](#) ma préoccupation face à la peine de deux ans de prison prononcée à l'encontre de la journaliste géorgienne Mzia Amaghlobeli. Cette peine est disproportionnée et soulève de graves questions au regard de la Convention européenne des droits de l'homme. J'ai exhorté les autorités à la libérer et à veiller à ce que les journalistes puissent travailler librement et sans ingérence inutile, dans le plein respect du droit à la liberté d'expression.

À la suite de nouveaux cas d'usage disproportionné de la force policière pour gérer des manifestations en Serbie, j'ai [appelé](#) les autorités à éviter tout recours excessif à la force, à mettre fin aux arrestations arbitraires et à œuvrer à l'apaisement des tensions.

En Lettonie, la défenseuse des droits humains Ieva Raubiško a été condamnée à 200 heures de travaux d'intérêt général pour avoir fourni une aide humanitaire d'urgence à des demandeurs d'asile. Cela m'a incité à [réitérer](#) ma préoccupation concernant la criminalisation des actions visant à sauver des vies, un phénomène en augmentation dans toute l'Europe.



Lors de la commémoration des plus de 500 000 Roms et Sintis assassinés pendant la Seconde Guerre mondiale, j'ai [souligné](#) l'importance d'investir dans des initiatives qui préservent leur histoire et permettent aux communautés roms de raconter leur propre histoire.



À l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, j'ai [cosigné](#) une déclaration commune avec les Nations unies et les organismes régionaux de défense des droits humains, attirant l'attention sur les souffrances profondes et durables infligées par les disparitions forcées aux victimes, à leurs proches et à la société dans son ensemble. Les disparitions forcées comptent parmi les violations les plus graves des droits humains. Nous avons appelé les États à agir pour mettre fin à ce crime odieux et j'ai également exhorté tous les États membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention internationale des Nations unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.



Lors de la table ronde « La démocratie à l'ère numérique : démasquer le pouvoir de la tromperie » au Forum européen d'Alpbach, j'ai [souligné](#) que, compte tenu de l'impact des technologies telles que l'IA sur la dignité et les droits humains, nous avons besoin d'une réglementation qui engage le secteur privé à développer des pratiques conformes au droit relatif aux droits humains.

Face à la guerre et à la répression, les droits humains sont notre seule véritable boussole. Suivons-les avec une détermination sans faille.

Merci de votre lecture,

Michael O'Flaherty

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Je vous invite à partager cette newsletter. Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#). Vous pouvez aussi suivre mon travail sur :

